

## ***Les études italiennes en Suisse : un profil***

**Tatiana Crivelli**

[trad. Lucie Tardin]

À quoi servent donc les universités ? C'est autour de cette question que s'articule le récent ouvrage de Stefan Collini (*What Are Universities For?*, London, Penguin Book, 2012) qui s'appuie sur un paradoxe proche de notre propos: si les universités sont aujourd'hui nombreuses et bien financées, leur image publique s'est néanmoins considérablement détériorée. Dans toute l'Europe, le nombre d'étudiant·e·s universitaires a augmenté de près de sept fois sur l'arc d'une génération seulement. Or, on assiste à un « scepticisme sans précédent quant aux bénéfices (intellectuels et matériels) d'une éducation universitaire » (ibid., p. 12). Alors que certains font l'éloge de l'avant-gardisme des universités dans le développement technique et économique, d'autres les accusent de défendre une vision rétrograde et une position complaisante et élitaire.

Cette situation d'incertitude identitaire touche particulièrement les Lettres qui répondent de manière moins immédiate, voire pas du tout, car souvent déifiantes, aux sollicitations instrumentales du marché, et dont le travail – un travail de plus longue haleine et dont les conclusions tendent à rester ouvertes – rend leur existence plus difficile à justifier et à concilier avec des exigences externes d'utilité plus immédiate. En d'autres termes, même si les sciences humaines ont constitué durant des siècles les fondations de la tradition académique européenne, aujourd'hui ce sont justement ces disciplines qui sont sujettes à la critique et qui succombent évidemment à un sentiment général d'insécurité, voire même de précarité. Elles sont donc contraintes de légitimer leur existence selon des critères d'évaluation essentiellement quantitatifs.

Dans le cas des études italiennes, et dans celui tout particulier de la Suisse, il est nécessaire de prendre en considération un autre aspect problématique. Tandis que la Confédération assume avec courage la tâche de représentation politique des droits des minorités linguistiques et culturelles de notre pays, en adoptant des mesures et en mettant en œuvre des instruments innovants et flexibles, comme la Loi et l'Ordonnance sur les langues, on fait appel à la souveraineté cantonale pour les sections universitaires dédiées aux langues nationales – pour laquelle la Confédération honore largement

l'autonomie des cantons et ces derniers respectent largement l'indépendance de leurs universités. Cela a pour conséquence de décharger sur la discipline, et dans les universités, la responsabilité de justifier leur propre existence. Ainsi, si personne ne remet en question le devoir et le rôle de la politique fédérale dans la promotion de la formation médicale, en lui octroyant des financements considérables et en créant de nouveaux postes dans les facultés de médecine suisses, ce même fédéralisme a toutefois dans notre cas pour effet de relayer cette responsabilité à un autre bien commun. La santé du plurilinguisme helvétique, selon un principe de territorialité, est en effet confiée aux autorités des Cantons, où ces langues sont représentées *officiellement*. Considérés comme étant essentiellement l'expression d'une « Fremdsprache », les départements d'italien des universités suisses en territoire non-italophone, qui représentent sept des huit universités concernées, n'ont donc pas le privilège de pouvoir intervenir dans le débat fondamental actuellement en cours en Suisse concernant le statut du plurilinguisme, si ce n'est par le biais des voix individuelles émergeant du corps académique, de manière occasionnelle et non institutionnelle. Cela se traduit, depuis au moins une décennie, par une lente mais constante érosion du potentiel académique de notre discipline, avec pour effet des suppressions de chaires dans le pire des cas et, dans le meilleur, des substitutions de postes de professeurs ordinaires par des postes de professeurs assistants (ce qui implique une réduction substantielle des heures d'enseignement et une diminution de la dotation du personnel académique, privant ainsi les institutions de la possibilité d'intégrer de jeunes chercheurs et chercheuses dans le circuit académique). Puisque, comme affirmait Giacomo Leopardi dans son *Zibaldone*, « *Ne' guai non ci vuol pianto, ma consiglio* » (face aux problèmes la prévoyance vaut mieux que les larmes), nous souhaitons à cette occasion – et en tant que vice-présidente du Forum pour la langue italienne en Suisse, j'ai le privilège de parler au nom de tous mes collègues des Universités suisses – sortir précisément de cette logique d'isolement et présenter le cadre général des activités que nous développons sur tout le territoire suisse, chacun avec ses compétences et ses particularités, mais tous et toutes avec le même engagement inépuisable et un résultat dont nous sommes orgueilleux. L'objectif n'est donc pas, pour une fois, celui de justifier notre existence (un exercice auquel chacun et chacune d'entre nous se plie infatigablement dans nos chaires respectives), mais celui, beaucoup plus gratifiant, d'illustrer la complexité de notre travail et de montrer la nécessité que les chaires

deviennent des interlocuteurs actifs pour la promotion de l'italien en Suisse, afin de surmonter le préjudice d'une université détachée du monde réel. Nous avons l'espoir d'ouvrir une discussion qui reflète une bonne pratique institutionnelle, avec comme objectif commun la valorisation à tous niveaux de la langue et de la culture italienne comme part intégrante de l'identité, de la culture et de la structure socio-économique de la Suisse.

Il est important de relever que – à l'exception de la section de Lugano qui célèbre sa dixième d'année d'activité cette année – les chaires d'études italiennes sont présentes sur le territoire helvétique depuis plus d'un siècle (116 ans) et que, selon les informations recueillies en automne 2015 en perspective de ce colloque, elles s'emploient, par le biais des programmes de Bachelor, Master et Doctorat, à la formation de presque 900 (867) étudiant·e·s. Les quatre universités alémaniques (Bâle, Berne, Zürich, et Saint-Gall) comptent presque 400 (383) étudiant·e·s. Les trois sections romandes qui, malgré la suppression de la chaire de neuchâteloise en 2005, offrent encore cet enseignement (soit Fribourg, Genève et Lausanne) accueillent plus de 300 (331) étudiant·e·s. L'Université de Lugano recense quant à elle environ 150 étudiant·e·s (153). À cela, nous pourrions ajouter à juste titre au moins une centaine de personnes, certaines inscrites aux cours extracurriculaires de l'EPFZ et d'autres ayant l'italien comme langue de référence et fréquentant le Master de traduction et interprétation de la Haute école de Winterthur. En revanche, il est impossible de donner une indication précise du nombre conséquent de personnes issues d'autres parcours d'études qui fréquentent librement des enseignements complémentaires en italien. Enfin, selon les estimations les plus pessimistes, on peut sans aucun doute affirmer que parmi le millier de personnes qui suivent un enseignement d'italien dans le cadre universitaire, près des quatre cinquièmes sont formés en territoire non-italophone.

L'importance des chaires – composées de 13 postes et demi de professeurs ordinaires et extraordinaires, ainsi que de 13 autres postes de professeurs associés, assistants ou titulaires, répartis sur les huit sections – n'est pas réductible au nombre pourtant conséquent d'étudiant·e·s qui y sont affiliés et qui occuperont sur tout le territoire suisse des emplois, à travers lesquels, à leur tour, ils contribueront à la promotion au plus haut niveau de la langue et de la culture italienne. En effet, les chaires d'études italiennes ne forment pas seulement des enseignants d'italien pour les écoles, mais

également des personnes qui trouveront une occupation dans les environnements nombreux et variés liés à l'élaboration et à la communication de contenus culturels : des médias aux musées et dans tous les lieux – et ils sont nombreux, et n'excluent pas l'âme bancaire et administrative de la Suisse – qui valorisent et sollicitent la culture italophone. La portée des chaires, dans leur multitude, réside en fait, en dehors de leur mission didactique et formative, dans leur capacité d'irradiation externe, aussi bien au niveau national qu'international. D'une part, les chaires dialoguent et coopèrent entre elles ainsi qu'avec leurs voisines à l'étranger. De l'autre, elles sont en étroite relation avec les institutions locales (politiques, culturelles, scolaires ou économiques) et avec le large public de leur territoire. Les chiffres illustrent non pas la qualité, mais l'amplitude de cette dissémination culturelle : pour ce qui est de la formation, sans compter les échanges nationaux, les programmes d'études italiennes entretiennent 141 accords de mobilité étudiante avec toute l'Europe, parmi lesquels 97 avec l'Italie. Pour ce qui concerne en revanche les relations avec le territoire, il suffit de rappeler que ces dernières cinq années, les chaires ont offert plus de 400 manifestations et une soixantaine de colloques sur différents thèmes ayant trait à la langue et à la culture italienne.

La qualité du travail de recherche scientifique des chaires d'italien est attestée par les collaborations à des projets européens et nationaux (21 au niveau européen et 40 au niveau suisse durant les cinq dernières années), par le bon accueil réservé aux publications scientifiques (environ un millier en cinq ans, publiées dans divers pays européens et aux États-Unis) et par la capacité des études italiennes à mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de projets scientifiques d'envergure nationale (avec l'acquisition d'environ 17 millions de francs, toujours dans cette même période, en Europe et en Suisse, pour des projets de recherches concernant la langue et la culture italienne ou traitant de la réalité suisse-italienne). En un mot, les chaires d'études italiennes helvétiques savent cueillir au mieux les fruits de ce dialogue interculturel qui s'exprime sur le sol helvétique dans un contexte de plurilinguisme unique au monde. Et cela a été démontré aussi bien par l'histoire de la discipline, représentée en Suisse par des figures très importantes provenant de chaque chaire, que par la vitalité, la qualité et la diversité avec lesquelles les études italiennes sont

aujourd'hui capables de mettre en œuvre des moyens et des forces hautement qualifiées pour la recherche ainsi que pour un public étudiant plurilingue national et international.

Si telle est la situation – en espérant que cette brève introduction ait pu vous fournir un aperçu détaillé et suffisamment clair de notre action – alors l'importance de l'ensemble des chaires d'études italiennes est décisive dans le cadre de la promotion et de la diffusion de la langue et de la culture italienne. Ces différentes institutions sont garantes, par leur présence historique et leur enracinement sur tout le territoire helvétique, d'une interaction culturelle de grande qualité de laquelle découle une dissémination immédiate et bénéfique pour l'identité plurilingue complexe de la Suisse. Il me semble donc nécessaire non seulement d'intégrer dès à présent les chaires d'études italiennes dans un dialogue constructif avec les acteurs de la réflexion politique sur l'état de langue italienne en Suisse, mais aussi de ne pas les abandonner dans leur lutte pour leur légitimation au niveau local, sur la seule base des exigences de rationalisation économique.

La meilleure rationalisation n'est certainement pas celle qui réduit les coûts au détriment des résultats : et si nous ne pouvons que saluer la promotion de l'excellence (quoi que cela signifie), nous ne devrions pas négliger l'excellence née de la valorisation d'un patrimoine de qualité, mais nous méfions en revanche d'une excellence construite par décret. Cela sous-entend une intégration des requêtes et exigences du marché qui garantisse un soutien adéquat à la précieuse diversité culturelle suisse. De plus, il est essentiel de préférer aux stratégies érosives de centralisation et de réduction, qui se cachent derrière des termes inoffensifs tels que « optimisation » et « consolidation », une politique globale de soutien et de promotion des études italiennes au-delà des Alpes, en reconnaissant le lien vital qu'entretient chaque chaire universitaire avec la culture de son territoire, ainsi que la plus-value générée par l'interaction entre ces chaires, dans un système de relations et de spécialisations profitable et sûr. De ce système émerge un flux qui pénètre ensuite le tissu national de manière capillaire pour nourrir et soigner les valeurs et les savoirs de notre troisième langue nationale.

C'est justement ce flux capillaire important, mais délicat et complexe, qui nous rappelle

que dans le milieu universitaire : l'on ne peut ni construire, ni détruire, ni délocaliser sans que cela porte préjudice à l'*ensemble* du système et à son bon fonctionnement global. Il y a en effet une différence de fond entre la production de richesses matérielles et la production de richesses de savoirs ; et cette différence nous est encore une fois explicitée par la littérature. J'aimerais donc conclure en reprenant les paroles de Giacomo Leopardi, déjà précédemment cité. J'offre ce passage de la dernière des *Operette morali* comme *memento* aux acteurs de la politique universitaire, afin qu'ils gardent bien à l'esprit que « *le cognizioni non sono come le ricchezze, che si dividono e si adunano, e sempre fanno la stessa somma* » (les connaissances ne sont pas comme les richesses, qui se divisent ou s'additionnent, sans cesser de constituer la même somme).

Les chaires d'études italiennes helvétiques présentent régulièrement leurs activités (manifestations, colloques et publications) sur le site internet officiel : [www.italianistica.ch](http://www.italianistica.ch). Une brochure d'information est disponible au format pdf sur le site de l'intergroupe parlementaire « Italianità ».

(Intervention pour la Table ronde du 7 mars 2017, Berne, Palais fédéral : *Italianistica: quo vadis? Futuro e prospettive dell'insegnamento dell'italiano a livello universitario*)